

Le cabinet JURISBELAIR, cabinet d'avocats interbarreaux Marseille/Aix-en-Provence pluridisciplinaire, spécialisé en droit des assurances, réparation du préjudice corporel, droit immobilier et droit du recouvrement de créances, recherche un avocat collaborateur (H/F) pour son pôle assurances/préjudice corporel basé à Marseille.

L'équipe de droit des assurances intervient majoritairement dans le contentieux des accidents de la route (civil et pénal), mais également en responsabilité civile et garanties de catastrophes naturelles.

Notre cabinet recherche un confrère bénéficiant de compétences et/ou d'une première expérience réussie (minimum entre 1 an et 3 ans) en droit de la réparation du préjudice corporel et droit des assurances.

Impliqué(e), consciencieux(se), autonome, ouvert(e) et doté(e) de l'esprit d'équipe, vous aurez la possibilité d'intégrer un cabinet marseillais établi, à taille humaine, dynamique et expérimenté, dans un cadre de travail valorisant, ainsi qu'une bonne ambiance.

L'obtention du permis B est appréciée.

La rétrocession d'honoraires sera fixée en fonction du profil et de l'expérience.

Le poste est à pourvoir au 1er février 2025, mais possibilité d'embauche dès à présent.

Nous vous prions de nous adresser vos CV et lettre de motivation.